

La Vallée des Châteaux

Descriptif

Une randonnée médiévale, entre bastides et châteaux qui font le charme du Périgord Noir. Excellente gastronomie périgourdine que le monde entier nous envie !

Nuits en gîtes d'étapes, chambres d'hôtes et hôtels.

Environ 6h à cheval par jour.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée, à proximité du Buisson de Cadouin (24). En revanche, il comprend les transferts A/R depuis et vers la gare du Buisson.



Programme



Jour 1 : arrivée des cavaliers à la ferme équestre, ou accueil à la gare du Buisson de Cadouin et transfert. Dîner et nuit au gîte de la ferme équestre.

Jour 2 : nous partons par des chemins boisés jusqu'au joli village de Cadouin dont l'abbaye est classée monument historique et inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco. Construite en 1115, elle est une des plus prestigieuses abbayes périgourdines. Sa notoriété s'est en grande partie développée autour d'une étoffe qui a longtemps été considérée comme le Saint-Suaire. Retour au gîte.



Jour 3 : les chemins guideront nos chevaux au château de Biron, bâti entre le XII^e et le XVIII^e siècle : donjon du XII^e siècle, chapelle à double étage, appartements Renaissance, impressionnantes cuisines voûtées, salle des Etats, etc.

Jour 4 : journée d'inspiration médiévale, consacrée à la bastide de Monpazier et au village de Belvès. Classée Grand Site National, la bastide de Monpazier est considérée comme l'exemple le plus typique des bastides du Sud-Ouest, elle reste la mieux conservée du Périgord. Puis, nous passons par le village de Belvès, cité médiévale aux sept clochers.

Jour 5 : nous entrons au cœur de la vallée des châteaux en empruntant les chemins escarpés de Milandes. Nous chevauchons à travers la vallée de la Dordogne, où la beauté des paysages naturels rivalise avec la majesté des mille et un châteaux.



Jour 6 : nous continuons à travers la campagne jusqu'au village de Commarque, dominé par son château du XII^e siècle, et les "maisons-donjons" des chevaliers, dont la hauteur était censée symboliser la puissance de la famille occupante.

Jour 7 : en empruntant d'anciens chemins de halage, nous rejoindrons la rive de la Vézère jusqu'au confluent de la Dordogne. Retour à la ferme équestre dans l'après-midi, fin de la randonnée. Transfert à la gare du Buisson de Cadouin ou départ en véhicule personnel vers de nouvelles aventures.



Départ	Retour	Prix
13.08.2023	19.08.2023	1 230 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante. Nuits en gîtes d'étapes, chambres d'hôtes et hôtels. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

En Périgord, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : avril 6-18°, mai 9-21°, juin 13-25°, juillet 14-27°, août 14-27°, septembre 12-24°, octobre 8-18°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les repas, tous les hébergements, les transferts A/R depuis et vers la gare du Buisson de Cadouin.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée en Dordogne, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 100 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

